

décembre 2025

Quelques actualités

PLFSS 2026

Adopté le 16 décembre dernier après plusieurs examens, dans un contexte d'inflation persistante et de déficit public record, le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) trace les grandes lignes des dépenses et recettes sociales pour 2026.

Certaines mesures envisagées pour réduire les dépenses ont été abandonnées (gels des prestations sociales et des seuils de revenus fiscaux de référence), d'autres sont confirmées :

- encadrement de la prescription des arrêts de travail ;
- limitation de la durée d'indemnisation suite à accident du travail ou maladie professionnelle ;
- extension de la participation forfaitaire et franchise médicale ;
- baisse du plafond de prise en charge des indemnités journalières pour les affections de longue durée (ALD) dites « non exonérantes » ...

Certaines dépenses nouvelles sont malgré tout votées, telles que :

- accompagnement de la perte d'autonomie à domicile et en établissement ;
- financement des fauteuils roulants annoncé en 2025 ;
- création d'un congé supplémentaire de naissance.

Transformation de l'offre

Dans le prolongement du rapport de l'inspection générale des affaires sociales de 2025 « Comment transformer l'offre sociale et médico-sociale pour mieux répondre aux attentes des personnes ? », l'agence nationale d'appui à la performance (ANAP) accompagne les organismes gestionnaires à développer une « offre de services coordonnés, décloisonnée et centrée sur les choix de vie des personnes ». Elle met à disposition un guide, un autodiagnostic et une boîte à outils ... du clef en main ?!

Diagnostic versus soin ?

La proposition de loi n°385, visant à reconnaître le rôle des acteurs assurant des soins de troisième recours en psychiatrie, provoque de nombreuses réactions de la part de professionnels et différents collectifs. En confortant les « centres experts », conçus en 2007 et coordonnés par la Fondation FondaMental, elle suscite beaucoup de craintes.

Plusieurs dénoncent une approche biomédicale et trop centrée sur le diagnostic et l'orientation plutôt que le soin, alors que la psychiatrie de secteur et l'offre de soin sont en souffrance de moyens. En outre, le financement de ces centres par des fonds privés les oriente vers la collecte de données personnelles, dont la finalité – au-delà de la recherche – ne paraît pas suffisamment lisible. Enfin, cette évolution implique une réforme de l'organisation des soins en psychiatrie, sans que celle-ci n'ait fait l'objet d'une consultation des acteurs. A suivre ...

A lire, à découvrir

2026 : on s'y met !

L'approche de cette nouvelle année peut être l'occasion de (re)découvrir les bonnes résolutions anti-validistes proposées par les Dévalideuses !

<http://lesdevalideuses.org/les-projets/bonnes-resolutions-anti-validistes/>

HORREUR

C'est le titre d'un texte écrit par M. Poueyto, « Hugo, poète sans voix », à l'occasion d'un congrès de la Ciivise consacré à la lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants handicapés.

Cette lutte si difficile est essentielle ... les écrits de ce poète sans voix, si forts et directs, nous permettent de percevoir l'indicible et sont un moyen puissant pour faire avancer la prise de conscience commune. A lire et diffuser, même si l'on se sent démuni face à ces situations insupportables. <https://gefca-asso.fr/wp-content/uploads/2025/12/hugo-poete-sans-voix-11.25.jpg>

Le Compagnon Soclecare

L'outil « Soclecare » est issu des travaux de recherche en soins infirmiers de J.P. Lanquetin et S. Tchukriel sur « L'impact de l'informel dans le travail infirmier en psychiatrie » (2012).

Il vise à identifier, nommer, valoriser et transmettre les actes « informels », souvent invisibles, qui représentent environ 50% du temps de travail quotidien des soignants et la trame essentiel du soin. Ces pratiques, passant parfois par des « petits riens » (marcher en silence à côté d'un patient, partager un café pour apaiser une tension, laisser une porte ouverte ...), sont en effet essentielles à l'instauration et l'entretien d'une relation thérapeutique de qualité.

Elles sont analysées en 139 fonctions, mobilisées sur trois niveaux d'investigations : en direction du patient, du professionnel et de l'équipe.

L'outil est désormais disponible dans une application gratuite <https://www.soclecare.fr/app/#home>

Michel Chauvière

Le décès du sociologue en cette fin décembre est l'occasion de redécouvrir ses nombreux ouvrages (« Trop de gestion tue le social », « Enfance inadaptée : l'héritage de Vichy » ...), dont son dernier autobiographique « Sols et sous-sols d'un boomer » (2025).

Ce chercheur du « social en actes » a croisé des approches sociologique, historique et politique, dénonçant notamment les dérives gestionnaires et leurs impacts sur le travail social et médico-social (chalandisation, délégitimation ...).

Les Enfermé.e.s

En 2024 et 2025, le Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) s'est doté d'un micro lors des contrôles de onze lieux de privation de liberté (prisons, hôpitaux psychiatriques, centres de rétention administrative), afin d'enregistrer des rencontres avec les personnes enfermées et les professionnels.

Le podcast en série « Les Enfermé·es » permet ainsi, à travers ces voix, de retracer des parcours d'enfermement – de la cellule de prison à la chambre d'hôpital, des espaces collectifs aux lieux de « surenfermement » –, cherchant à « rendre sensibles les réalités de la privation de liberté, et rappeler que toute société se juge à la manière dont elle traite celles et ceux qu'elle enferme ».

L'éthique dans les établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux : mettre en place et faire vivre la démarche

L'ouvrage paru chez Dunod est une véritable référence sur le plan théorique, conceptuel, méthodologique et pratique. Très documenté, il s'appuie sur de nombreuses expériences pour guider les acteurs vers cette réflexion indispensable sur les pratiques de soins et d'accompagnement, dans un contexte de contraintes et de paradoxes. Un ouvrage précieux pour penser et faire vivre une éthique appliquée.

A ne pas voir !

Dans son émission « Rendez-vous chez le psy », France Télévisions propose « une plongée dans le cabinet des psy », avec la diffusion de véritables séances filmées, « sans filtre ni mise en scène ».

Plusieurs professionnels se sont indignés de ce projet, rappelant que « la psychothérapie est une pratique exigeante, fondée sur la confidentialité, le respect des patients et l'accueil de leur parole dans un cadre protégé. »

Or sous couvert de déstigmatiser et « mieux comprendre la complexité du soin psychologique », ce projet réduit en réalité celui-ci à un produit de divertissement. Le recours à un format immersif, marqué par l'usage de caméras 360° censées se faire oublier, reprend l'esthétique et les ressorts de la télé-réalité d'enfermement : « il met en scène une illusion d'intimité qui, sous couvert de transparence, nourrit un voyeurisme propre aux dispositifs de mise en spectacle ».

Pour percevoir cette complexité de manière plus juste et bienveillante, nous vous suggérons de privilégier d'autres séries de fiction relatives à la santé mentale, comme la française « En thérapie » ou l'excellente « Empathie ».

« Les liens qui nous font du bien »

Dans ce hors-série, Courrier International nous fait voyager dans le monde à la découverte de collectifs, expériences, proposant des manières plus humaines de vivre ensemble.

Cette réflexion sur l'importance du lien social est un vrai cadeau en cette période de doute, de crispation et de nouvelles formes de violence.

« Contre l'individualisme et la polarisation, un éloge du collectif ».

Actualités de GEFCA

15^{ème} édition de l'Ecole de la sclérose en plaques lyonnaise : c'est parti !

Le 13 décembre, notre réunion d'information en visio a permis de présenter en détail le déroulement de l'Ecole lyonnaise. Nous remercions les participants pour leur présence et leur attention !

Les cinq séances se dérouleront en présentiel du 31 janvier au 30 mai 2026 à Lyon, chaque dernier samedi du mois.

Vous pouvez encore vous inscrire !

<https://framaforms.org/ ecole-de-la-sep-de-lyon-2025-2026-formulaire-dinscription-1758790361>

Pour toute information visitez la page dédiée sur notre site internet.



Réservez le 27 mars pour soutenir l'Ecole

GEFCA rejoint d'autres associations pour vous proposer, grâce à la compagnie les Maudits Gones, une soirée théâtre au profit de l'Ecole de la SEP lyonnaise !

La formidable troupe offre, depuis 50 ans, la mise en scène d'un spectacle unique, joué sur plusieurs semaines, au profit de projets associatifs. Cette année, elle présente « Le jeu », comédie divertissante, rythmée et cinglante ...

Réservation / paiement en ligne : <https://en.payasso.fr/gefca-ecole-de-la-sep-lyonnaise/maudits-gones>

Retrouvez notre activité de formation

Soutenir le développement de l'autodétermination, Connaître les maladies neuro-évolutives pour mieux accompagner, Cultiver la relation d'aide, Favoriser la complémentarité entre aidants et professionnels, Accompagner les parcours de scolarisation ... Nos thématiques s'adaptent aux différents publics et contextes d'interventions, pour une approche participative. Retrouvez notre offre sur la page dédiée sur notre site internet et contactez-nous pour toute demande au plus près de vos besoins ! contact@gefca-asso.fr

Actualités partenaires

« La vie devenue ordinaire ... d'un usager en situation de handicap dans un établissement médico-social »

M. Victor Galland, diplômé dans le cadre de la formation d'intervenant expert d'usages, dénonce dans une tribune publiée dans Le Journal du Dimanche, la grave détérioration de la situation vécue par de nombreux concitoyens vivant en établissement médico-sociaux. Au-delà du titre agaçant retenu par le média, Victor décrit avec force un quotidien "devenu ordinaire", du fait de ressources humaines insuffisantes (turn-over, manque de formation des arrivants, démotivation) ... alors que tant de décideurs se félicitent de promouvoir l'autodétermination, il les invite à « un sursaut pour rendre le travail dans [ces] lieux de vie plus attractif afin que le quotidien [des personnes concernées] s'améliore ».

<https://www.lejdd.fr/Societe/handicap-le-temoignage-bouleversant-dun-resident-dune-maison-daccueil-specialisee-164728>

Face à ces conditions dégradées, on peut également dénoncer, malgré le droit à la compensation des conséquences du handicap inscrit dans la loi, l'absence d'alternatives réelles permettant une vie autonome pour les personnes les plus dépendantes, dans un lieu de vie choisi avec des accompagnements de proximité par des professionnels.

Sclérose en plaques

Nous avons eu le plaisir de participer le 22 novembre 2025 à Bron à la Journée Rhônalpine du Réseau de soins Rhône-Alpes sclérose en plaques. L'organisation de cet événement a permis des rencontres entre les partenaires de soins, les associations, les personnes concernées, autour de conférences et d'échanges conviviaux.

Nous souhaitons ici rendre un hommage particulier à Mme Marie-Dominique Hue ainsi qu'à M. Roger Fressinet, tous deux décédés cet automne, pour leur implication constante en faveur de la recherche et des personnes concernées par la sclérose en plaques, à travers l'ARSEP puis France sclérose en plaques, ou le Centre médical Germaine Revel.